

Information Presse

04 novembre 2016

Volkswagen reçoit le feu vert de l'Autorité Fédérale allemande des Transports (KBA) pour la modification des modèles équipés du moteur 1,6 litre TDI EA189

- Mise en œuvre de la solution technique pour les 2,6 millions de véhicules concernés du Groupe
- Le feu vert officiel a maintenant été donné pour tous les types de moteurs TDI EA 189
- Les clients seront rapidement et directement informés et pourront prendre rendez-vous sans délai dans un atelier

Les solutions techniques pour les 2,6 millions de véhicules équipés du moteur 1,6 litre TDI EA 189 ont été approuvées par l'Autorité Fédérale allemande des Transports (KBA). La mise en œuvre peut dès lors commencer pour le troisième et dernier type de motorisation. Les propriétaires de véhicules seront informés dans les prochaines semaines. Tous les clients concernés peuvent ensuite prendre rendez-vous pour la modification de leur véhicule dans un atelier agréé à la date de leur choix.

La modification des moteurs 1,6 litre TDI EA 189 implique une mise à jour logicielle. De plus, un conditionneur d'écoulement est directement fixé en amont du débitmètre d'air. L'installation prend moins d'une heure.

Le KBA a confirmé sans aucune équivoque que la mise en œuvre des solutions techniques pour ces modèles n'entraîne pas de modification préjudiciable des niveaux de consommation, des performances ou des émissions sonores. Le KBA l'avait déjà attesté pour tous les autres modèles concernés par le rappel. Après la modification, les véhicules répondent également à toutes les exigences légales et aux normes d'émissions dûment applicables.

La modification des véhicules équipés de moteur 2,0 litres TDI a commencé en début d'année. La mise en œuvre des solutions techniques pour les modèles équipés de moteur 1,2 litre TDI EA 189 est également en cours. L'approbation du KBA ayant maintenant été donnée pour le dernier type de moteur, la modification débutera bientôt pour les véhicules équipés du 1,6 litre TDI EA 189. De ce fait, les modèles concernés et équipés de moteur TDI 1,2 litre, 1,6 litre et 2,0 litres répondront à la norme.

En Allemagne, les clients sont informés en deux étapes. Lors de la première étape, tous les propriétaires de véhicules concernés par le programme de modification ont déjà été avisés au printemps par une lettre convenue avec les autorités. Dès que les solutions techniques pour un modèle ont été approuvées et sont applicables, les clients sont invités, par un deuxième courrier, à prendre rendez-vous chez un partenaire de leur choix. Cette information a déjà été envoyée aux propriétaires de véhicules équipés de moteur 1.6 litres TDI.

Volkswagen continue de faire tout le nécessaire pour mettre en œuvre les solutions techniques et va intervenir sur tous les véhicules concernés par la question des NOx et ceci en étroite collaboration avec les autorités compétentes. Cela n'entraînera aucun coût pour les clients concernés par les mesures techniques effectuées. Dans le cadre du processus de rappel, tous les clients peuvent bénéficier gratuitement d'un moyen de transport de remplacement approprié.

Les véhicules concernés sont techniquement sûrs et en état de marche. Avant leur modification, les véhicules peuvent être utilisés sur la route sans aucune restriction. Les solutions techniques requises sont mises en œuvre dans toute l'Europe sur la base d'un calendrier et d'un plan d'action convenus avec le KBA.